

CH_VB 94.3117 vom 3. Oktober 1995

Bundesverwaltung, 1995-10-03, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_94.3117

FR: CH_VB 94.3117 du 3 octobre 1995

IT: CH_VB 94.3117 del 3 ottobre 1995

Erwägungen

E. 3

Il y a encore beaucoup de règlements, d'ordonnances et de directives à simplifier. Peut-être y a-t-il là aussi un problème de mentalité qui n'a pas encore évolué dans toute l'administration et qu'il faudrait essayer de corriger! J'espère qu'avec les changements qui se réaliseront le mois prochain au sein du Conseil fédéral avec la nouvelle distribution de trois départements on puisse donner un nouveau souffle aux améliorations. J'attends aussi de la part du Département fédéral de l'économie publique qu'il continue dans cette voie et qu'il nous propose aussi les améliorations supplémentaires encore nécessaires dans les délais les plus brefs. Delamuraz Jean-Pascal, conseiller fédéral: Je partage les vues de M. Cavadini Adriano. La revitalisation, ça n'est pas un processus qui s'arrête une fois pour toutes et qui permet à ceux qui l'ont réalisée de respirer en contemplant l'admirable oeuvre entreprise. Pas du tout! C'est un processus continu. Nous aurions grand tort, après avoir réalisé - et c'est ce matin qu'on en voit le terme - une étape tout à fait essentielle de ce programme, d'estimer que nous pouvons maintenant laisser nos successeurs la joie de reprendre l'outil quand ils le jugeront bon. Il y a en effet, dans notre organisation, encore à améliorer et à améliorer sans cesse. Vous avez peut-être pris connaissance, Monsieur Cavadini, qu'à la fin de la semaine dernière, j'ai réuni à Bienne un certain nombre de représentants de l'économie et des milieux scientifiques pour m'interroger sur les processus d'innovation dans notre pays, et notamment sur la transmission des technologies, domaine où nous avons, décideurs privés et décideurs publics, partie liée. Nous avons une responsabilité commune. Ce n'est pas l'Etat d'un côté, les décideurs privés de l'autre. Pour l'essentiel, c'est bien cela, mais dans ce domaine, il y a nécessité d'une synergie entre eux. On est parvenu à des conclusions extrêmement intéressantes, notamment dans les deux domaines que vous venez d'évoquer: le domaine fiscal et le domaine de la transmission des recherches et du développement. Dans le domaine fiscal je viens de citer, en réponse à M. Jenni Peter, l'amélioration née de la TVA - plus anciennement on pourrait aussi dire l'amélioration née de la révision de loi fédérale sur les droits de timbre, à l'époque. Cela ne signifie pas que la situation soit parfaite. Je pense, en particulier, que rétablissement de nouvelles entreprises et que les premières années d'existence de ces entreprises pourraient peut-être être fiscalement allégées. Mais prenons garde, il s'agit de parler au conditionnel, car vous savez bien par ailleurs que les exigences d'un assainissement des finances publiques intéressent aussi directement les entreprises et l'économie en général. Je suis certain, cependant, que le processus ne saurait être arrêté. C'est ce que le Conseil fédéral a répondu à un postulat traité cette session, selon lequel beaucoup de choses avaient été faites en matière fiscale ces toutes dernières années. Il convenait de ne pas relâcher notre effort d'imagination et de l'amélioration de notre système fiscal. Dans le deuxième domaine aussi, ce séminaire que j'ai réuni à Bienne a permis de montrer que l'importance des travaux de la commission Sieber, axés sur la recherche pratique, avait augmenté et qu'il était essentiel de

poursuivre cette connexion avec les milieux de l'industrie et ceux de la science. La création des hautes écoles spécialisées va dans cette direction, mais ça ne suffit pas; il faut généraliser cet état d'esprit à tous les niveaux de qualification technique et scientifique. Ça ne produira pas un emploi nouveau tout de suite et immédiatement, mais ça contribuera à maintenir per- formant le tissu des entreprises, notamment des petites et moyennes entreprises, dont le salut en Suisse est de plus en plus dans la haute spécialisation technologique. Notre seule matière première c'est la matière grise; il faut comprendre que notre seul avenir est dans la capacité de traiter au mieux cette matière grise, et donc de lui donner les moyens du ren- seignement et de l'approvisionnement intellectuel. Cet accès aux technologies, que vous jugiez comme nécessaire, je le considère comme indispensable, Monsieur Cavadini, et je me réjouis que les moyens qui ont été engagés dans ces centres d'excellence que sont les centres Microswiss et les centres CIM par exemple sont des foyers de rayonnement et de contact direct avec la pratique. C'est dans cette direction que nous devons constamment continuer de travailler.

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdruckschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Interpellation Cavadini Adriano Revitalisierung der Wirtschaft Interpellation Cavadini Adriano Régénération de l'économie Interpellanza Cavadini Adriano Rivitalizzazione dell'economia In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1995 Année Anno Band IV Volume Volume Session Herbstsession Session Session d'automne Sessione Sessione autunnale Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio nazionale Sitzung 10 Séance Seduta Geschäftsnummer 94.3117 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 03.10.1995 - 08:00 Date Data Seite 2071-2072 Page Pagina Ref. No 20 026 123 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.